



HAL
open science

Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ?

Geneviève Fléchon, Paolo Frassi, Alain Polguère

► **To cite this version:**

Geneviève Fléchon, Paolo Frassi, Alain Polguère. Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable?. Pierluigi Ligas et Paolo Frassi. Lexiques. Identités. Cultures, QuiEdit, pp.81-104, 2012. hal-00864863

HAL Id: hal-00864863

<https://hal.science/hal-00864863>

Submitted on 23 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Geneviève Fléchon (ATILF CNRS)
Paolo Frassi (Université de Vérone)
Alain Polguère (Nancy-Université & ATILF CNRS)

Les pragmatèmes ont-ils un charme indéfinissable ?

Notre étude porte sur les pragmatèmes, énoncés phraséologiques du type *Et avec ça ?* [dit par un commerçant au client d'un café/magasin], qui présentent la particularité d'être intimement associés à un contexte d'énonciation spécifique conditionnant leur emploi. Après avoir proposé une notion élargie de pragmatème, pour y inclure les lexies (lexèmes et locutions) à valeur pragmatique, nous examinons le problème de la modélisation lexicographique des pragmatèmes.

This paper deals with pragmatemes: phaseological expressions such as Fr. *Et avec ça ?* 'Anything else?' (lit. 'And with that?') [said by the employee of a café/store to a customer]. They are characteristic in that their use by the speaker is tightly linked to a specific context of utterance. After defining a broader notion of pragmateme—that encompasses pragmatically constrained lexical units (lexemes and idioms), we examine the problem of the lexicographic description of pragmatemes.

Introduction

Les énoncés les plus courants et les plus anodins font partie de ceux dont il est le plus difficile de rendre compte en linguistique. Quoi de plus ordinaire qu'un panneau indiquant *Voie sans issue*, ou un orateur entamant son discours par *Mes chers amis ?* Tout en étant d'une grande banalité du point de vue de leur contenu, de leur forme et des contextes de la vie ordinaire dans lesquels ils s'emploient, ces énoncés sont en réalité très singuliers. En effet, ils sont rituellement émis dans des situations courantes auxquelles ils sont prototypiquement associés. Il s'agit de formules toutes faites que le rédacteur d'un panneau, la personne qui fait un discours, etc., doit utiliser pour exprimer, dans une situation donnée, un contenu donné. Le caractère sémantiquement transparent de telles expressions empêche qu'on les considère comme des unités lexicales. Cependant, leur nature figée impose qu'on les associe à la connaissance lexicale au sens large. Nous présentons une réflexion sur ce type d'expressions, appelées *pragmatèmes*, en nous focalisant sur le problème de la modélisation de leur contenu dans les dictionnaires ou autres modèles de nature lexicographique. Nous procédons pour cela en quatre étapes. Après avoir explicité dans la présente introduction la terminologie de base sur laquelle nous nous appuyons, nous enchaînons (section 1) sur la caractérisation linguistique des pragmatèmes, en élargissant la notion de pragmatème, telles qu'originellement définie par Igor Mel'čuk (cf. section 1.1), aux unités lexicales pragmatiquement contraintes qui fonctionnent comme énoncés : lexèmes (*Allo !*) ou locutions (*Chaud devant !*). Nous évaluons ensuite (section 2) la façon dont les pragmatèmes sont décrits en lexicographie française, en nous focalisant sur une série de pragmatèmes relevant de l'interaction commerçant-client. Finalement (section 3), nous avançons plusieurs propositions pour une meilleure prise en charge lexicographique de ces entités lexicales bien particulières, fortement ancrées dans le fonctionnement pragmatique de la langue.

Notre étude repose sur un système notionnel (et, donc, une terminologie) bien spécifié, emprunté à la Lexicologie Explicative et Combinatoire, la branche lexicale de la théorie Sens-Texte¹. Avant d'entamer la discussion, il est utile de brièvement introduire quelques notions fondamentales sur lesquelles nous nous appuyerons. Nous nous inspirons pour cela de la présentation qui est faite par Polguère² des différents types d'*entités lexicales*.

Parmi toutes les entités linguistiques de nature lexicale, l'unité d'étude en lexicologie – et de description en lexicographie – est l'*unité lexicale*, ou *lexie*. On distingue deux types de lexies : les lexèmes et les locutions.

1. Un *lexème* – par exemple, BAGUETTE1 ('fin morceau de bois...') – est une entité lexicale correspondant à un regroupement de mots-formes que seule distingue la flexion – pour BAGUETTE1, il s'agit des mots-formes (signes linguistiques) *baguette1* et *baguettes1*. Bien entendu, dans les cas de flexions analytiques (comme les temps composés), l'ensemble des signes constituant un lexème inclut aussi des syntagmes ; ainsi, *ai abandonné* est une des formes fléchies du lexème ABANDONNER.
2. Une *locution* – par exemple, SE TOURNER LES POUCES ('ne rien faire alors qu'on devrait être actif') – est un regroupement de syntagmes non libres non compositionnels que seule distingue la flexion.

La lexie BAGUETTE1 mentionnée ci-dessus présente une parenté formelle et sémantique évidente avec une autre lexie du français, BAGUETTE2, qui signifie approximativement 'pain de forme étroite et allongée qui évoque celle d'une baguette1'. Les deux lexies BAGUETTE1 et BAGUETTE2 forment un ensemble naturel appelé *vocable*. Un *vocable* est donc un ensemble de lexies 1) qui s'expriment par les mêmes formes et 2) qui présentent une intersection de sens significative. Un vocable regroupant plus d'une lexie est dit *polysémique* et les lexies d'un vocable sont les *acceptions* de ce vocable.

Comme on peut le voir dans ce qui précède, nous avons recours aux conventions d'écriture suivantes :

- les noms de lexies (lexèmes ou locutions) s'écrivent en petites majuscules, suivis d'un numéro d'acception lorsque cela s'avère nécessaire pour la bonne compréhension de l'exposé ;
- les noms de vocables s'écrivent aussi en petites majuscules ; ils sont parfois suivis de numéros distinctifs mis en exposant, dans les cas d'homonymie – par exemple, le vocable polysémique AVOCAT¹, construit autour du lexème signifiant 'homme de loi...', vs le vocable monosémique AVOCAT² ('fruit...').

Ces mises au point terminologiques étant faites, nous entrons maintenant dans le vif du sujet : les pragmatèmes.

1. Le pragmatème : une bête lexico-sociale

Nous commençons par introduire la notion de pragmatème, tout d'abord dans sa conception étroite d'expression non libre, sémantiquement compositionnelle, mais pragmatiquement contrainte, du type *Tu viens chéri ?* [énoncé par une prostituée pour accoster un client] ou *Ne quittez pas* [énoncé au téléphone pour faire patienter l'interlocuteur]. Nous verrons ensuite que

¹Cf. I. MEL'ČUK - A. CLAS - A. POLGUÈRE, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.

²Cf. A. POLGUÈRE, *Lexicologie et sémantique lexicale*, nouvelle édition, coll. « Paramètres », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 58.

cette notion étroite de pragmatème peut être élargie pour intégrer (i) des locutions – donc, des expressions non compositionnelles – dont l’usage est pragmatiquement contraint, comme CHAUD DEVANT ! [énoncé par un serveur pour demander le passage], et (ii) des lexèmes eux aussi associés à une situation pragmatique bien spécifique, comme ALLO ! [énoncé en décrochant le téléphone pour établir le contact avec la personne appelant]. Après avoir mis l’accent sur la double nature à la fois linguistique et socio-culturelle des pragmatèmes, nous mentionnerons plusieurs problèmes théoriques et descriptifs soulevés par la prise en compte lexicographique de ces entités lexicales.

1.1 Pragmatème au sens étroit

Le terme de *pragmatème* a été proposé par Igor Mel’čuk³ pour désigner des entités lexicales très particulières du type de celles apparaissant en gras dans le texte ci-dessous :

— **C’est pour quoi ?** questionna le gardien en se tournant vers moi. [...]
— Je dois m’inscrire. Monsieur Gilles...
— C’est pour l’embauche ? [...] Une grande pancarte disait « **Défense de fumer** » et c’était imprimé, en dessous, en lettres arabes.
(Claire Etcherelli, *Élise ou la vraie vie*, 1967, p. 76–77, Frantext)

Des syntagmes⁴ comme *C’est pour quoi ?* et *Défense de fumer* sont remarquables dans la mesure où ils présentent simultanément les trois caractéristiques suivantes.

1. Ils sont figés : il s’agit de syntagmes non libres ou *phrasèmes*, mis à la disposition du locuteur par le lexique de la langue et non construits par le locuteur lui-même en situation de parole. De ce point de vue, ils se rapprochent des locutions.
2. Contrairement à des locutions, *C’est pour quoi ?* et *Défense de fumer* sont des phrasèmes tout à fait compositionnels : en effet, ces phrasèmes veulent bien littéralement dire, respectivement, ‘C’est pour quoi ?’ et ‘Défense de fumer’. Ils s’opposent aux phrasèmes non compositionnels que sont les locutions – comme PASSER L’ARME A GAUCHE, POMME DE DISCORDE, POULE MOUILLEE, etc. – qui, bien entendu, peuvent pour certains reposer sur des métaphores transparentes, mais ne véhiculent pas littéralement le sens de leurs composants lexicaux. *C’est pour quoi ?* et *Défense de fumer* ne sont donc pas des lexies, contrairement aux locutions, et c’est pour cela que nous ne les nommons pas en utilisant les petites majuscules, qui sont la convention de nommage des lexies (lexèmes ou locutions).
3. Finalement, et c’est la caractéristique la plus remarquable, *C’est pour quoi ?* et *Défense de fumer* sont associés chacun à une situation d’énonciation bien spécifique, qui impose l’usage de ces expressions particulières, plutôt que d’autres qui pourraient pourtant *a priori* convenir tout autant, comme *De quoi avez-vous besoin ?* et *Fumer est interdit*. Il est bien entendu toujours possible d’utiliser ces dernières dans le texte ci-dessus. Simplement, puisque les locuteurs natifs français ne tendent pas spontanément à les

³Cf. I. MEL’ČUK, *Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics* in M. Everaert - E.-J. van der Linden - A. Schenk - R. Schreuder (textes réunis sous la dir. de), *Idioms. Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale, N.J./Hove, U.-K., Lawrence Erlbaum Associates, 1995, pp. 167–232.

⁴Nous employons le terme *syntagme* dans son acception la plus large de ‘construction linguistique constituée de mots-formes qui sont tous connectés directement ou indirectement par des dépendances syntaxiques’. Une phrase syntaxique comme *C’est pour quoi ?*, mentionné ici, est alors bien un cas particulier de syntagme.

utiliser dans la situation d'énonciation en question, leur usage sera perçu comme peu idiomatique.

On reconnaît donc un pragmatème, tel que caractérisé ici, par le fait qu'il s'agit d'une expression tout à fait compositionnelle, mais que le locuteur sélectionne en bloc pour répondre à un but de communication associé à une situation d'énonciation spécifique. Ainsi, *C'est pour quoi ?* s'emploie par un locuteur ayant une fonction sociale de service pour établir le contact avec une personne en vue de lui offrir, justement, une aide, mais en manifestant tout de même une certaine rudesse (sinon, on dirait, par exemple, *Puis-je vous aider ?*). *Défense de fumer* n'est utilisable de façon neutre que s'il est inscrit sur un panneau, dans un lieu public. La nature figée de ces pragmatèmes se remarque notamment par le fait qu'ils ne se traduisent pas nécessairement littéralement d'une langue à l'autre : en anglais, on dira *Can I do something for you?* et *No smoking*, en italien, *Di cosa ha bisogno?* et *Vietato Fumare*, en espagnol, *¿Digame?* et *Prohibido fumar*.

Dans les publications relevant de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, on prend soin de distinguer les pragmatèmes d'autres phrasèmes compositionnels qui, eux, ne sont pas associés à des situations d'énonciation – des contextes pragmatiques – spécifiques. De tels phrasèmes sont appelés **clichés linguistiques**. Il s'agit, par exemple, de *Quelle heure est-il ?* – Angl. *What time is it?* – ou *Comme il vous plaira* – Angl. *As you wish*⁵. Bien entendu, ces phrasèmes ne seront pas énoncés par n'importe qui, n'importe quand et n'importe où. Ils s'utilisent dans des contextes appropriés vis-à-vis du contenu qu'ils expriment et des intentions communicatives des locuteurs qui les utilisent. Cependant, il ne s'agit pas d'« outils linguistiques » que le locuteur se doit d'utiliser dans des contextes d'énonciation tout à fait contraints. Que l'on soit n'importe où et que l'on soit n'importe qui, on utilise *Comme il vous plaira* pour exprimer notre indifférence vis-à-vis d'un choix à opérer. Le médium aussi importe peu : on le fait par écrit (lettre, courriel, etc.) ou à l'oral. La liberté d'emploi est totale, c'est le sens à exprimer qui motive le locuteur dans l'emploi de ces clichés. Dans le cas des pragmatèmes, c'est la situation d'énonciation elle-même – avec ses participants et/ou son médium caractéristiques – qui conditionne et, même, impose l'emploi de ce type de phrasème. Pragmatèmes au sens étroit et clichés linguistiques sont donc très proches formellement ; mais les pragmatèmes sont fonctionnellement très particuliers.

Nous considérons que la parenté formelle entre pragmatèmes et clichés linguistiques justifie que l'on considère les pragmatèmes comme un cas particulier de clichés, plutôt que comme une classe de phrasèmes entièrement séparée. Autrement dit, nous postulons ici une classe unique de phrasèmes compositionnels – les clichés linguistiques –, classe dont les pragmatèmes au sens étroit – clichés pragmatiquement contraints – représentent une sous-classe⁶.

On pourra de la même façon considérer que les proverbes sont aussi une sous-classe particulière de clichés linguistiques. Bien entendu, tout l'art de la distinction entre pragmatèmes au sens

⁵Le « test de la traduction » est toujours utile dans le cas des expressions dont on veut démontrer la nature phraséologique. On voit que les clichés doivent être considérés comme des tous dans un contexte de traduction. Leur traduction mot-à-mot pourra parfois fonctionner, de façon tout à fait ponctuelle, pour une paire de langues et un cliché donné – *Quelle heure est-il ?* ~ It. *Che ora è?* –, mais cela sera pure coïncidence. Ainsi, en anglais, on dit *What time is it?*, comme en français et en italien (si l'on considère ici une acception de *heure* qui est une traduction à peu près exacte de l'acception de *time* utilisée ici). Cependant, le français et l'italien offrent aussi les clichés *Est-ce que vous avez l'heure ?* ~ It. *Ha l'ora?*, non traduisibles littéralement en anglais.

⁶Cette nouvelle classification est adoptée dans I. MEL'ČUK, *Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais...* « Cahiers de lexicologie », (à paraître) et dans I. MEL'ČUK - A. POLGUÈRE, *Lexicologie théorique et descriptive*, Paris, Hermès-Lavoisier, en préparation. Chapitre 2.

étroit et simples clichés linguistiques non pragmatiquement contraints revient à l'identification de ce que l'on pourrait considérer comme relevant de la situation d'énonciation spécifique. Nous mentionnerons ici deux paramètres pragmatiques clairs dont la présence dans les conditions d'emploi d'un cliché l'identifie comme pragmatème :

1. Le médium est spécifié – dans une lettre (*Bien cordialement*), sur un panneau d'affichage (*Peinture fraîche*), au téléphone (*Ne quittez pas*), etc.
2. Le locuteur et le destinataire sont spécifiés en fonction de paramètres qui ne sont pas normalement encodés linguistiquement, de façon courante, dans la langue en question – une prostituée à son client (*Tu viens, chéri ?*), un locuteur situé dans une pièce parlant à quelqu'un situé à l'extérieur de la pièce derrière une porte (*Qui est là ?*), etc.

Parce qu'ils sont associés à des situations typiques de la vie quotidienne, les pragmatèmes ont une forte charge socio-culturelle. Leur emploi est déclenché par des situations qui sont suffisamment typiques et récurrentes pour que la langue ait développé des outils qui leur sont intimement associés. Ce que l'on considère comme étant une situation « typique » varie d'une société à l'autre : un pragmatème comme *Tu viens chéri ?* ne peut exister dans la langue et en parole que dans une société où le racolage par des prostituées est un fait courant ; un pragmatème comme *Je vous remets ça ?* ne peut exister que dans une société ayant une certaine culture du débit de boisson ; etc.

En conclusion, les pragmatèmes sont très importants linguistiquement du fait 1) de leur nombre très élevé dans chaque langue, 2) de leur usage très courant dans le quotidien et 3) de leur importance pour les relations sociales. À notre connaissance, Igor Mel'čuk est le premier à avoir clairement identifié et conceptualisé les pragmatèmes et la Lexicologie Explicative et Combinatoire est la seule approche lexicologique et lexicographique qui les prend explicitement en compte dans la typologisation des entités lexicales – avec les lexèmes, locutions, collocations, etc. Soulignons, à ce propos, que les pragmatèmes au sens étroit et, de façon plus générale, les clichés linguistiques, ne sont pas, dans notre terminologie, des lexies (des unités lexicales) ; seuls les lexèmes et les locutions le sont. Cela n'implique bien entendu aucunement qu'il ne faille pas décrire ces phrasèmes compositionnels en tant qu'entités lexicales spécifiques. Le but du présent article est justement d'offrir une réflexion sur la façon la plus appropriée de mettre en œuvre une telle description.

1.2 Pragmatèmes au sens large

La notion de pragmatème au sens étroit, qui vient d'être introduite, est apparue sur les écrans radar de la linguistique Sens-Texte dans le cadre de la théorisation de la notion de phrasème et, plus précisément, de la typologisation des phrasèmes. Une telle typologisation est absolument nécessaire, notamment, dans le contexte de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, pour assurer que chaque phrasème reçoive la modélisation qui lui convient, en fonction de sa nature propre. Ainsi, il est essentiel de clairement distinguer locutions et collocations dans un modèle lexicographique. Les premières, en tant que lexies à part entière, doivent recevoir le même type de modélisation que les lexèmes. Les secondes, en tant que syntagmes compositionnels relevant de la combinatoire lexicale d'un de leurs composants, doivent être décrites dans la modélisation de leur base. Les pragmatèmes au sens étroit et, plus généralement, les clichés linguistiques se sont révélés être des phrasèmes bien particuliers : des tous non construits par le locuteur, mais que leur compositionnalité sémantique interdit de considérer comme des lexies. Selon cette perspective, c'est la nature compositionnelle des pragmatèmes au sens étroit qui semble

remarquable, plutôt que le fait que leur usage soit conditionné par une situation d'énonciation bien déterminée.

Il est cependant légitime d'examiner les pragmatèmes avant tout sous l'angle de leur nature pragmatiquement contrainte. Dans ce contexte, ils forment une classe naturelle avec d'autres entités lexicales pragmatiquement contraintes du type lexèmes ou locutions. En effet, le lexique de toute langue contient un certain nombre de lexèmes ou locutions dont l'emploi est contraint/déterminé par une situation d'énonciation bien spécifique, exactement comme l'est l'emploi des pragmatèmes au sens étroit. Voici deux exemples de lexies de ce type, un lexème et une locution :

1. ALLO ! [S'énonce pour établir le contact dans une communication téléphonique.]
2. CHAUD DEVANT ! [S'énonce par un serveur dans un café/restaurant pour qu'on lui laisse le passage alors qu'il transporte quelque chose (sur son plateau).]

Comme on le voit, il s'agit de lexies à valeur d'énoncés – des *clausatifs*, dans la terminologie Sens-Texte – qui sont prototypiquement utilisées dans des situations d'énonciation bien précises. Du point de vue du locuteur, le recours à de telles lexies se fait exactement sur la même base que le recours aux pragmatèmes au sens étroit.

Nous proposons donc d'adopter ici une notion de *pragmatème au sens large* – à laquelle nous ferons référence lorsque nous utiliserons seul le terme *pragmatème* : un pragmatème au sens large est soit un pragmatème au sens étroit soit une lexie (lexème ou locution) donc l'usage par le locuteur est fonctionnellement identique à celui d'un pragmatème au sens étroit.

Comme on le voit, nous proposons de définir la notion de pragmatème au sens large à partir de celle de pragmatème au sens étroit. Ce choix peut bien entendu être discuté ; il nous semble cependant que le pragmatème au sens étroit représente le prototype du pragmatème : un énoncé, par ailleurs « normal », qui est préconstruit dans la langue pour communiquer un contenu donné dans une situation bien précise. Les pragmatèmes lexies, vraisemblablement moins nombreux que les pragmatèmes au sens étroit, sont en quelque sorte une excroissance lexicale de la « pragmatémique » de la langue.

Dans ce qui suit, nous utiliserons la terminologie suivante pour distinguer les différents types de pragmatèmes, lorsque cela sera nécessaire :

- *pragmatème cliché* = pragmatème qui est un cliché – c'est-à-dire, pragmatème au sens étroit ;
- *pragmatème lexémique* = pragmatème qui est un lexème ;
- *pragmatème locutionnel* = pragmatème qui est une locution.

Tel que mentionné plus haut, il est très utile, pour bien appréhender la notion de pragmatème, de l'examiner sous un angle interlinguistique. C'est dans ce contexte que l'on perçoit le mieux le caractère contraint de l'usage des pragmatèmes. On pourra ainsi se reporter à l'étude de Blanco⁷, notamment pour ce qui est des équivalents de Esp. *¡Buen provecho!* 'Bon appétit !', et au projet d'étude comparative des pragmatèmes qui y est présenté. Faute de place pour développer la question, nous nous concentrons ici sur les données du français.

Finalement, mentionnons que nous ne pouvons entreprendre ici une mise en correspondance de la notion de pragmatème avec les différentes notions proposées en linguistique dans la

⁷Cf. X. BLANCO, *Los frasemas composicionales pragmáticos* in S. Mejri - P. Mogorrón Huerta (textes réunis sous la dir. de) *Opacité, idiomaticité, traduction = Opacidad, idiomaticidad, traducción*, Alicante, Université d'Alicante, 2010, pp. 19–32.

gigantesque littérature sur la phraséologie et sur l'interaction pragmatico-sémantique. La notion de pragmatème cliché, notamment, est très liée, sans y équivaloir, à celle de stéréotype⁸.

1.3 Problèmes posés par la modélisation lexicographique des pragmatèmes

Nous introduisons brièvement plusieurs problèmes théoriques et descriptifs posés par la modélisation lexicographique des pragmatèmes, problèmes qui seront abordés dans la suite de l'article.

1.3.1 Problèmes théoriques

Il est assez aisé de percevoir intuitivement qu'il existe une situation d'énonciation typiquement liée à un pragmatème cliché comme *On peut vous aider ?* Cette situation se décrit approximativement par « Dans un magasin, vendeur établissant le contact avec un client potentiel ». Cependant, l'expression *On peut vous aider ?* peut être associée à au moins un autre contexte fort distinct, ce qui semble indiquer une sorte de polysémie de l'expression, même si l'usage du terme *polysémie* est évidemment ici un abus de langage. Il est en effet possible d'utiliser cette expression pour, tout en demandant si on peut l'aider, lui signifier qu'elle nous semble être une intruse dans un lieu dont on est responsable et, qu'en conséquence, il faut qu'elle s'en aille si sa présence n'est pas justifiée. On peut penser au cas d'un surveillant d'école qui s'approcherait d'un adulte qu'il voit déambuler dans l'établissement scolaire et lui dirait d'un ton un peu impérieux *On peut vous aider ?* Si l'on multiplie les contextes d'énonciation associés à un pragmatème cliché, cela revient à diluer la contrainte pragmatique présidant à l'emploi de l'énoncé par le locuteur, et donc à affaiblir sa nature de pragmatème véritable. On peut alors se demander si *On peut vous aider ?* est bien un pragmatème.

De façon plus générale, il est parfois difficile d'établir avec certitude qu'un cliché ou une lexie fonctionnant comme énoncé est véritablement un pragmatème. Le cliché *Quelle heure est-il ?* n'est pas un pragmatème parce que n'importe qui, dans n'importe quelle situation, peut demander l'heure à n'importe qui en utilisant le cliché en question. Le lexème ALLO !, quant à lui, est un pragmatème (au sens large), parce que c'est seulement en répondant au téléphone, pour établir le contact, qu'il sera employé⁹. Mais il existe de nombreux autres énoncés, comme *On peut vous aider ?*, que nous venons d'examiner, pour lesquels on peut légitimement se demander si leur emploi est associé à un contexte d'énonciation suffisamment spécifique pour leur conférer le statut de pragmatèmes. Il conviendrait d'isoler un ensemble de critères opératoires de diagnostic de la nature de pragmatème d'un cliché ou d'une lexie. Selon nous, ces critères ne pourront être proposés avec une certaine rigueur que lorsqu'une expérience suffisamment large de la modélisation lexicographique des pragmatèmes aura été acquise.

1.3.2 Problèmes descriptifs

Il est nécessaire de prendre systématiquement en compte les pragmatèmes dans la modélisation lexicographique, puisque ce sont des entités lexicales mises à la disposition du locuteur par le système linguistique. Se pose alors le problème de la forme que doit prendre leur description. Il est clair que les pragmatèmes lexémiques et locutionnels, en tant que lexies à part entière, ont

⁸Cf. M. KAUFFER, *Actes de langage stéréotypés en allemand et en français. Pour une redéfinition du stéréotype grâce à la phraséologie*, « Nouveaux Cahiers d'allemand », n. 29, 1, 2011, pp. 35–73.

⁹La situation est plus complexe en français du Québec, où *Allo !* existe aussi comme synonyme de *Salut !* (*ALLO!!!! Comment ça ce passe le grand tour???* – sur Internet). Il faut cependant considérer que l'on est ici en présence d'un cas de polysémie du vocable ALLO !, l'acception utilisée au téléphone demeurant un pragmatème lexémique à part entière.

déjà leur place dans les dictionnaires et bases lexicales. Mais comment introduire les pragmatèmes clichés ? Il a été proposé par I. Mel'čuk¹⁰ de fonctionner par *ancrage lexical* des clichés : c'est-à-dire, de prendre en charge la description des pragmatèmes clichés, et des clichés en général, dans les articles lexicographiques de lexies fonctionnant comme leurs clés d'accès au niveau lexical, leurs *ancres lexicales*. Par exemple, un pragmatème cliché comme *Bien cordialement* (formule concluant une lettre), serait décrit sous son ancre lexicale LETTRE (dans le sens de 'texte adressé à qqn'). Mais une telle approche n'a pas été testée à grande échelle dans une description lexicographique. Il n'est pas assuré qu'elle permette de rendre efficacement compte de tout ce qui doit être dit sur chaque pragmatème cliché, tout en assurant leur « visibilité » dans le modèle du lexique de la langue (possibilité pour le locuteur d'accéder simplement à cette information). Nous reviendrons plus bas sur la solution proposée par I. Mel'čuk (section 3.1.1).

Au-delà de la localisation dans le modèle lexical de la description des pragmatèmes, se pose aussi le problème du contenu de cette description. Quelle forme doit prendre la caractérisation du contexte d'énonciation ? Est-il certain qu'aucune définition ou explicitation sémantique n'est à fournir pour les pragmatèmes clichés du fait de leur compositionnalité sémantique ? Comment rendre compte de la grande variabilité formelle des pragmatèmes clichés ? *Vous faites une affaire* vs *C'est une affaire* : un cliché ou deux ? On le voit, la prise en compte rigoureuse et systématique de la description des pragmatèmes pose potentiellement de nombreux problèmes. Faute de pouvoir véritablement les résoudre, nous tenterons de mieux les circonscrire dans la suite de l'article.

2. Les pragmatèmes dans les dictionnaires du français

Le traitement lexicographique des pragmatèmes au sens large (clichés ou lexies) est loin d'être uniforme. Si, d'une part, ces entités lexicales trouvent leur place dans les dictionnaires, nous constatons que les éléments qui devraient contribuer à leur description, tels l'attribution d'une partie du discours, la valeur communicationnelle, la situation d'énonciation (types d'interlocuteurs et valeur de l'acte énonciatif), non seulement varient d'un dictionnaire à l'autre, mais sont souvent absents. Après avoir présenté un échantillon de pragmatèmes relevant de l'interaction commerçant-client, nous nous attacherons à l'analyse du traitement de trois de ces pragmatèmes dans des dictionnaires de langue – dans le *Trésor de la Langue Française*, désormais **TLF**, et le *Petit Robert 2010*, désormais **PR2010** – ainsi que dans des dictionnaires d'expressions et locutions – la *Base de phraséologie du Français Familier* de G. Fléchon (à paraître), désormais **BFFF**, et le *Robert des expressions et locutions* (1997), désormais **REL**. Cela nous permettra, par la suite, d'avancer des remarques sur la place qui est accordée aux pragmatèmes dans la macrostructure et dans la microstructure des ouvrages lexicographiques (notamment sur l'attribution d'une partie du discours et sur leur description pragmatique et sémantique) et de relever ainsi les failles et les discordances éventuelles.

2.1 Pragmatèmes de l'interaction commerçant-client

Nous avons voulu appuyer notre réflexion non sur une multitude d'exemples un peu déconnectés les uns des autres, mais sur un ensemble cohérent de pragmatèmes, liés par la situation d'énonciation dans laquelle ils s'insèrent. À cette fin, nous avons choisi le contexte de

¹⁰ Cf. I. MEL'ČUK, *Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire* « Repères & Applications », VI, 2008, pp. 187–200.

l'interaction commerçant-client, car il présente l'avantage d'être, dans toutes les langues, un terreau particulièrement fertile au développement de pragmatèmes. Notons que nous incorporons ici des pragmatèmes qui ne relèvent pas, strictement parlant, d'un échange entre commerçant et client. Il peut aussi s'agir d'un échange, plus généralement, entre personne offrant un service au public et personne susceptible de recevoir ce service, la situation de l'interaction commerçant-client étant prise comme le cas le plus prototypique d'échanges de ce type.

Afin de réunir un ensemble de données attestées, nous nous sommes appuyés sur le corpus *Frantext* et sur la BPPF, à partir desquels nous avons isolé 25 pragmatèmes relevant de l'interaction commerçant-client, dont 21 pragmatèmes clichés (= pragmatèmes au sens étroit) et 4 pragmatèmes locutionnels¹¹. Dans tous les cas, il s'agit de pragmatèmes qui sont, formellement, des énoncés produits par la personne offrant ses services (généralement, un commerçant). Nous énumérons ci-dessous les pragmatèmes retenus. Sauf indication explicite du contraire, tous ces pragmatèmes sont mentionnés dans les deux dictionnaires de référence que nous avons consultés, le TLF et le PR2010.

A) Pragmatèmes clichés

1. – *À qui le tour ?*
2. – *Tu viens, chéri ?* [absent du TLF]
3. – *Qu'y a-t-il pour votre service ?*
4. – *Que puis-je pour votre service ?* [absent du PR2010]
5. – *Qu'est-ce que je peux (faire) pour vous ?*
6. – *Je peux <On peut> faire quelque chose pour vous ?*
7. – *Je peux <On peut> vous aider ?*
8. – *Puis-je vous être utile ?*
9. – *On s'occupe de vous ?*
10. – *C'est pour quoi ?*
11. – *Qu'est-ce que ce sera ? <Ce sera quoi ?>*
12. – *Je suis à vous dans un instant <l'instant, une seconde, deux petites secondes, une minute...>.*
13. – *Un moment / instant s'il vous plaît.*
14. – *Une (petite) seconde <une (petite) minute> s'il vous plaît.*
15. – *Qu'est-ce que je vous sers <qu'on vous sert> ?*
16. – *Je vous sers quelque chose ?*
17. – *Et avec ça / cela ?*
18. – *Vous faites <C'est> une affaire.*
19. – *Ça marche !*
20. – *Au suivant !*
21. – *La maison ne fait pas crédit*

B) Pragmatèmes locutionnels

On notera ici l'usage des petites majuscules pour nommer ces pragmatèmes, usage qui indique leur nature de lexies. Nous faisons suivre chaque pragmatème locutionnel d'une glose approximative explicitant le sens de ces phrasèmes non compositionnels.

1. ET UN QUI MARCHE ! <DEUX, etc. QUI MARCHENT !> 'La commande est en court !'
2. CHAUD DEVANT ! 'Libérez le passage !'

¹¹Nous n'avons pas identifié de pragmatème lexémique pour ce type de situation d'énonciation.

3. L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER 'Vous verrez à l'usage que c'est un bon achat'
4. ENLEVEZ / ENLEVÉ / EMBALLEZ / EMBALLÉ C'EST PESÉ ! 'J'ajoute immédiatement à vos achats ce que vous venez de me demander'

Il est remarquable de noter que pratiquement tous ces pragmatèmes – 23 sur 25 exactement – apparaissent dans le TLF et le PR2010. Cela montre bien la nature éminemment figée de ces syntagmes, qui pousse les rédacteurs des dictionnaires à les mentionner d'une façon ou d'une autre dans les articles lexicographiques. Ces pragmatèmes ne sont cependant souvent que mentionnés (dans des exemples, des énumérations de syntagmes, etc.), et seuls 10 pragmatèmes énumérés ci-dessus font l'objet d'un véritable traitement lexicographique dans l'un ou l'autre des deux dictionnaires consultés : 8 pragmatèmes clichés (*Tu viens chéri ? ; Qu'y a-t-il pour votre service ? ; Que puis-je pour votre service ? ; Qu'est-ce que je peux (faire) pour vous ? ; Je suis à vous dans un instant < dans deux petites secondes, dans l'instant, dans deux minutes, etc. > ; Un moment / instant s'il vous plaît ; Et avec ça / cela ? ; Au suivant !*) et 2 pragmatèmes locutionnels (CHAUD DEVANT ! ; ENLEVEZ / ENLEVÉ / EMBALLEZ / EMBALLÉ C'EST PESE !).

Nous avons choisi, pour notre analyse, les pragmatèmes clichés *Tu viens, chéri?* et *Que puis-je pour votre service?* ainsi que le pragmatème locutionnel CHAUD DEVANT ! Pour ce qui est des dictionnaires de langue, *Tu viens chéri?* et CHAUD DEVANT ! ne sont traités que dans le PR2010 ; inversement, *Que puis-je pour votre service ?* ne se trouve que dans le TLF. (Le PR2010 ne mentionne que la variante *Qu'y a-t-il pour votre service ?*). Quant aux dictionnaires d'expressions et locutions, les trois pragmatèmes se trouvent dans la BPPF, alors que seuls *Tu viens, chéri?* et CHAUD DEVANT ! font partie de la nomenclature du REL.

2.2 Examen des descriptions lexicographiques de trois pragmatèmes

2.2.1 *Tu viens, chéri ?*

Le pragmatème cliché *Tu viens, chéri ?* se trouve dans le PR2010 sous l'entrée du vocable CHÉRI (sous-article 2, pour l'acception nominale). Il est suivi d'une glose qui décrit la situation d'énonciation et ne fournit, de la sorte, qu'une description pragmatique :

2. N. (XIX^e) *C'est le chéri de ses parents* → **chouchou**
 - Terme d'affection entre intimes, spécialt entre époux. *Mon chéri, ma petite chérie, mes chéris. Oui, chéri.*
 - *Tu viens, chéri?* (invite classique d'une prostituée)

Il se trouve également dans la BPPF, sous VENIR :

- tu viens (mon) chéri ?**, loc. phrast. Stéréotype de l'invite d'une prostituée racolant un client.
6. [...] une petite bien carrossée [...] dépassa Gégène en frétilant de la croupe, puis revint sur ses pas et l'aborda franchement :
 - Tu viens, mon chéri ? (M.-É. Grancher, *Pas de bégonias pour madame Dugommier*, 1950, p. 119-120.
 - 7. – Tu viens, chéri ?
 - La voix sortie d'un porche portait son manteau de douceur. (M. Le Chaps, *Le Pêcheur de serpents*, 1953, p. 224)
 - 8. Tu viens ? [...] Chéri ? [...] Les putes de la rue aux Ours ne craignent pas plus Dieu que la neige, pas plus le diable que la pluie ou le soleil. (R. Fallet, *Paris au mois d'août*, 1972 [1964], p. 8)
 - au style indirect.

9. Une fille, ni jeune ni vieille, postée à un coin de rue, me demande si je viens, chéri ? (P. Carrese, *Trois jours d'engatse*, 1995, p. 126)

Dans ce cas, notons que le pragmatème cliché, auquel est attribué la partie du discours « locution phrastique », et qui se présente avec une variante (l'adjectif possessif *mon*), est accompagné d'une description de la situation d'énonciation, dans laquelle sont spécifiées la caractérisation des interlocuteurs (« prostituée » s'adressant à un « client » potentiel) ainsi que la valeur (« invite ») et la description de l'acte énonciatif (« racolant »). L'article ne nous fournit pas de description du sens du pragmatème, ce qui semble justifié du fait de sa nature compositionnelle.

2.2.2 *Que puis-je pour votre service?*

C'est sous les vocables SERVICE, lexie 1. et POUVOIR, lexie 1, que nous retrouvons le pragmatème cliché *Que puis-je pour votre service ?* dans le TLF.

Dans l'article consacré au vocable SERVICE, le pragmatème cliché est considéré comme une variante de *Qu'y a-t-il pour votre service ?* et traité simultanément avec le pragmatème cliché *À votre service !* La description sémantique ne concerne que le lexème SERVICE1, alors que toute référence à la description de l'acte énonciatif associé au pragmatème cliché est entièrement négligée :

1. Fait de servir un être vivant.

a) *Un, des service(s)*. Action susceptible d'être utile, de faire plaisir à quelqu'un. *Que puis-je, qu'y a-t-il pour votre service? À votre service!* (formule de politesse). *Demander un service; proposer ses services; offre de services. Un homme à moitié déshabillé vint ouvrir. – Je vous souhaite le bonsoir, Monsieur, dit Stephen. Comment vous portez-vous? – Je vous remercie. Qu'y a-t-il pour votre service?* (KARR, *Sous tilleuls*, 1832, p. 175)

Le même traitement lexicographique lui est réservé dans l'article consacré au vocable POUVOIR, où le pragmatème clôt une série de syntagmes verbaux types :

I. B. 1. [Le suj. désigne qqn] Avoir l'autorité, la puissance de faire quelque chose. *Pouvoir qqc., tout, beaucoup pour qqn, auprès de qqn; que puis-je pour votre service? Le comte pouvait tout sur l'esprit de son maître, on en eut à Parme une preuve qui frappa tous les esprits* (STENDHAL, *Chartreuse*, 1839, p.111)

Quant à la BFFF, l'article consacré à *Qu'est-ce qu'il y a pour votre service* (qui se trouve uniquement sous l'entrée SERVICE) se présente de la manière suivante :

qu'est-ce qu'il y a pour ton service ? // qu'est-ce qu'il y a pour votre service ? loc. phrast. "je suis à ta (à votre) disposition". Correspond aux tours *qu'y a-t-il pour votre service ? // que puis-je pour votre service ?* À rapprocher de **je suis* à vous // qu'est-ce que je peux faire pour toi ?**

14. Replet, le père Étienne siégeait derrière sa caisse :

– Bonjour, Juju, ça va, Juju, qu'est-ce qu'il y a pour ton service ? Tu veux trier cent kilos de lentilles ?

Juju s'avança, la lèvre retroussée sur les dents :

– Père Étienne, t'es un fumier. (R. Fallet, *La Grande ceinture*, 1956, p. 62)

15. – ... Attention, madame, vous voyez bien que...

... Un 58, Porte-de-Vanves-République, prend la rue Dauphine. Dans l'autre direction, encore un 58, service partiel, Châtelet-Porte-de-Vanves, attend rue Mazarine...

– ... Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?

– Dites-moi, monsieur l'agent, un tout dernier renseignement. Ce petit garçon, là,...

- Oui, eh bien ? Allons, circulez, circulez... (C. Mauriac, *La Marquise sortit à cinq heures*, 1961, p. 227, frantext)
- 16. L'homme émit une espèce de grognement, puis demanda :
 - Et qu'est-ce qu'il y a pour ton service, petit ? Je ne t'ai jamais vu, mais tu sais que je me suis déjà occupé de toi.
 - Je vous remercie, dit Julien. (B. Clavel, *La Maison des autres*, 1962, p. 531, frantext)
- 17. – Je viens vous demander quelque chose, dit Bastienne.
 - Je t'écoute. Qu'est-ce qu'il y a pour ton service ?
 - Voilà. J'ai besoin d'un revolver. (V. Thérame, *Bastienne*, 1985, p. 106)

L'intérêt de cet article ne réside pas tellement dans la partie descriptive – qui fournit une glose du pragmatème cliché – mais plutôt dans l'indication d'un ensemble de variantes de cette expression.

Le REL traite uniquement le pragmatème cliché *Qu'y a-t-il pour votre service ?* (sans donner la variante *Que puis-je pour votre service ?*) sous l'entrée SERVICE :

Qu'y a-t-il pour votre service? « à quoi puis-je vous être utile, que puis-je faire pour vous? » [1792] La formule appartient au style familier.
 [...] Suzanne me fit signe et me dit:
 - Jacques, n'as-tu rien à faire?
 - Non, voisine, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?
 - Je voudrais... je voudrais... que tu prisses notre serpe et que tu vinsses dans la commune m'aider à couper deux ou trois bourrées.
 Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 678.

Si, d'une part, l'article nous offre la description du contenu à travers deux gloses du pragmatème, nous ne retrouvons aucune référence au contexte d'énonciation, si ce n'est – mais il ne s'agit là que d'un corollaire à l'acte énonciatif – une référence au registre de langue.

2.2.3 CHAUD DEVANT !

Le pragmatème locutionnel CHAUD DEVANT ! est traité dans le PR2010 sous l'entrée de CHAUD (adjectif) ; il est simplement précédé de la mention *Loc.*, et n'est accompagné ni d'une description sémantique, ni d'une description de la situation d'énonciation. Il est suivi de la présentation du syntagme parfaitement compositionnel *rendre chaud*, ce qui n'est pas sans introduire une certaine confusion quant à la nature justement non compositionnelle de CHAUD DEVANT !

I. Adjectif

A. (SENSATION PHYSIQUE DE CHALEUR)

1. (Opposé à *froid, frais*) Qui est à une température plus élevée que celle du corps; dont la chaleur* donne une sensation particulière (agréable ou douloureuse; brûlure). *Eau chaude. Prendre un bain chaud. À peine chaud (→ tiède), très, trop chaud (→ bouillant, brûlant). Attention, c'est chaud ! Loc. Chaud devant ! Rendre chaud. → chauffer, rechauffer. Le radiateur est chaud. Repasser avec un fer chaud. Bouche d'air chaud.*

Examinons maintenant le traitement que réserve le REL à CHAUD DEVANT ! :

CHAUD DEVANT ! Exclamation des serveurs de restaurant réclamant le passage (« attention, devant c'est chaud ! »). S'emploie pour demander le passage, et aussi pour « ça va chauffer ».

Asperge me sauve la mise en avançant à reculons sur le palier, tenant les pieds de la table et criant « attention. chaud devant ». J'imagine d'ici la gargote dans laquelle il a dû les faire, ses études de sociologie. J.-L. Benoziglio, *Cabinet Portrait*, p. 39.

[...] brusquement, Jérémy, debout dans sa flaque, et sa bouteille toujours à la main, se met à gueuler: – Chaud devant, bordel, on n'a pas que ça à faire ! D. Pennac, *La Fée Carabine*, p. 147.

On remarque que cette locution est introduite sous l'entrée CHAUD (acception nominale) et qu'elle est décrite du point de vue 1) de la situation d'énonciation – *Exclamation des serveurs de restaurant* (...) – et 2) du point de vue de son contenu sémantique – (...) *réclamant le passage ; S'emploie pour demander le passage, et aussi pour « ça va chauffer »*. Suit une paraphrase qui vise implicitement à expliquer la présence de l'adjectif *chaud* dans la locution : *attention devant, c'est chaud !*

Dans la BPF, la locution CHAUD DEVANT ! est traitée comme une seule et unique unité et jouit, de la sorte, d'un traitement indépendant du point de vue de la macrostructure :

□ CHAUD DEVANT ! loc. phrast. Formule employée par le personnel chargé du service de table dans les brasseries et restaurants populaires, invitant à libérer le passage.

15. Les garçons allaient, venaient, dans leur long tablier blanc, le bras droit recourbé en forme de pare-choc : chaud devant ! (Raymond Guérin, *L'Apprenti*, 1946, p. 103, frantext)

16. Les derniers clients en étaient aux hors-d'œuvre quand les premiers entamaient le dessert [...]. Dix fois je redoutai le grand embouteillage [...]. Tous esquissaient des entrechats, faisaient des pas de deux pour ne pas se rentrer dans le lard. « Chaud devant ! » murmuraient les plus bruyants. (Pierre-Marie Doutrelant, *La Bonne Cuisine et les Autres*, 1986, p. 32-33)

— Dans d'autres situations, pour faire libérer le passage.

17. Asperge [un déménageur] me sauve la mise en surgissant à reculons sur le palier, tenant les pieds de la table et criant : « Attention, chaud devant. » (Jean-Luc Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980, p. 39, frantext)

18. [...] Jérémy [...] se met à gueuler :

– Chaud devant, bordel, on n'a pas que ça à faire ! (Daniel Pennac, *La Fée carabine*, 1987, p. 147, marge)

L'article prend en compte deux situations énonciatives différentes. Dans la première, le locuteur fait partie du « personnel chargé du service de table » et l'acte d'énonciation a lieu dans des brasseries et restaurants populaires, alors que la deuxième concerne les « autres situations ». Ce qui relie ces emplois dans deux contextes différents est le contenu communiqué, qui ne change pas : la formule CHAUD DEVANT ! est en effet, dans un cas comme dans l'autre, utilisée pour demander de libérer le passage. Nous pensons qu'il n'existe dans les faits qu'un seul pragmatème locutionnel CHAUD DEVANT !, mais que celui-ci peut s'employer dans des situations autres que la situation d'énonciation qui lui est associée afin produire un effet plaisant : on parle comme si l'on était un serveur dans un café ou un restaurant. **La même technique peut être employée avec n'importe quel pragmatème, pour effectuer une sorte de clin d'œil linguistique.**

2.3 Failles dans le traitement lexicographique des pragmatèmes

Il ressort assez clairement de notre rapide examen des descriptions lexicographiques que les dictionnaires consultés, tout en contenant une grande partie des pragmatèmes envisagés (clichés et locutionnels), présentent des points critiques du point de vue de la cohérence de leur traitement ainsi que de leur description. Dans le PR2010 et le TLF, les pragmatèmes reçoivent le même type de modélisation : ils sont enchâssés dans la microstructure des dictionnaires sans aucune

distinction quant à leur statut respectif ; le BPF assigne une place individuelle au pragmatème locutionnel CHAUD DEVANT !, considéré comme une lexie à part entière, alors qu'il situe *Tu viens (mon) chéri ?* sous l'article VENIR. Le REL ne contient que le pragmatème locutionnel CHAUD DEVANT !, qu'il traite d'après le principe d'enchâssement dans l'article d'un lexème constitutif : il se trouve, en effet, sous CHAUD, entrée nominale.

Dans tous les cas, la description du contenu est très pauvre : la modélisation ne prévoit de distinction nette entre le contexte d'énonciation et la description du contenu.

3. Propositions

C'est à partir des trois classes de pragmatèmes définies plus haut que nous allons faire nos propositions quant à la modélisation lexicographique de ces entités lexicales. Ces propositions – qui reposent sur la distinction fondamentale entre les pragmatèmes clichés, d'une part, et les pragmatèmes lexémiques et locutionnels d'autre part – prennent en compte des outils déjà disponibles en sémantique lexicale, notamment ceux que nous proposons la Lexicologie Explicative et Combinatoire¹² et le *Natural Semantic Metalanguage*¹³, et concernent deux aspects de la modélisation des pragmatèmes : leur accessibilité dans le modèle lexicographique et le contenu lui-même de la description de chaque pragmatème.

3.1 Accessibilité de la description du pragmatème dans le modèle lexicographique

3.1.1 Mel'čuk et les pragmatèmes au sens étroit

Comme nous l'avons indiqué au début de l'article (section 1.3.2), I. Mel'čuk a non seulement introduit la notion de pragmatème, mais il a également prévu un modèle pour leur traitement lexicographique à partir du principe de l'ancrage lexical¹⁴. Les pragmatèmes au sens étroit (pragmatèmes clichés), se trouvent décrits par enchâssement dans l'article, non d'un de leurs lexèmes constitutifs, mais dans celui d'au moins une ancre lexicale, qui représente une clé d'accès sémantique au pragmatème. Par exemple¹⁵ :

ÉTABLISSEMENT II.2 (public)

[Cet établissement est] ouvert

de Num₁ heures à Num₂ heures : Heures d'ouverture : de Num₁ h à Num₂ h [sur la porte]

LETTRE III.1 (texte adressé à Y)

Je vous envoie l'expression de mes

sentiments les meilleurs : **très formel** Veuillez agréer l'expression de mes sentiments

les meilleurs <les plus respectueux> [concluant une lettre]

Je vous envoie mes salutations

: **formel** Salutations distinguées [concluant une lettre]

Je te/vous envoie mes salutations

: **neutre** Salutations amicales <cordiales> [concluant une lettre]

PEINDRE I.1

¹² Cf. I. MEL'ČUK - A. CLAS - A. POLGUÈRE, *op. cit.*

¹³ Cf. C. GODDARD - A. WIERZBICKA, *Semantic primes and cultural scripts in language learning and intercultural communication* in G. Palmer - F. Sharifian (textes réunis sous la dir. de), *Applied Cultural Linguistics: Implications from Second Language Learning and Intercultural Communication*, Amsterdam, John Benjamins, 2007, pp. 105-124.

¹⁴ Cf. I. MEL'ČUK, *Phraséologie dans la langue...*, cit.

¹⁵ Les exemples qui suivent se trouvent dans *Ibid.*

[Cet objet a été] peint récemment : Peinture fraîche [sur un signe, pour prévenir qu'on peut se tacher]

L'ancre lexicale peut correspondre soit à la désignation du contexte d'énonciation (cf. ÉTABLISSEMENT pour une pancarte indiquant les heures d'ouverture), soit à celle du médium ou canal (cf. LETTRE pour une phrase de conclusion). Il se peut, également, que l'ancre ait un rapport d'ordre « formel » aussi bien que sémantique avec le pragmatème cliché, comme dans le cas de *Peinture fraîche*, qui se trouve sous l'entrée PEINDRE (dont PEINTURE est un dérivé morphologique) ; mais un tel rapport est tout à fait fortuit et non nécessaire. Remarquons au passage que, dans les exemples donnés ci-dessus, nous ne voyons pas, d'entrée de jeu, le pragmatème cliché, mais sa glose ; le support est, en outre, toujours signalé entre crochets et l'indication du registre de langue est également prévue.

3.1.2 Les *cultural scripts* comme clé d'accès

Le *Natural Semantic Metalanguage*¹⁶ considère plusieurs types d'entités lexicales qui sont pertinents dans le contexte d'étude des pragmatèmes sous des étiquettes appelées *cultural scripts*, qui représentent des normes et des valeurs culturelles concernant différents aspects de la pensée, du « dire » et du comportement. Quelques-unes de ces unités – et, notamment, les *common sayings and proverbs* (*She is like a rose*), *conversational routines* (*Excuse me*), *varieties of formulaic or semi-formulaic speech* (*By sheer coincidence*) –, correspondent, tout au moins partiellement, à ces unités que nous avons classées sous le nom de pragmatèmes. Or, l'objectif du *Natural Semantic Metalanguage* n'est pas de répertorier des entités lexicales par rapport à leur lien plus ou moins étroit avec le contexte d'énonciation, mais de démontrer 1) que la description des scripts culturels est possible à travers un inventaire de primitifs sémantiques dont chacun est doté d'un certain nombre de propriétés grammaticales et 2) que les scripts culturels fonctionnent comme un principe de classement, chacun pouvant renvoyer à un ensemble d'entités lexicales.

Les scripts culturels rejoignent partiellement notre propos, en ce sens qu'ils pourraient être exploités pour l'organisation lexicographique des pragmatèmes. Ainsi, à titre d'exemple, *You might like to...*, *Perhaps you could...*, *I would suggest...* rentreraient dans le cadre du script culturel « Personal autonomy » que Goddard & Wierzbicka décrivent, à travers le langage des primitifs sémantiques, de la manière suivante :

an Anglo cultural script connected with "personal autonomy"

[people think like this]

when a person does something, it is good if this person thinks like this:

"I am doing this because I want to do it"¹⁷

Clairement, les scripts culturels peuvent être vus comme des outils de classement des pragmatèmes qui implémentent linguistiquement les script en question, et donc servir de clés d'accès à ceux-ci. Contrairement aux ancrs, qu'ils complètent, les scripts relèvent d'un accès véritablement conceptuel, et non lexical, aux pragmatèmes.

3.2 Contenu de la description lexicographique d'un pragmatème

¹⁶ Cf. C. GODDARD - A. WIERZBICKA, *op. cit.*

¹⁷ *Ibid.*, p. 112.

Les éléments dont nous allons tenir compte pour la description lexicographique seront les suivants: 1) l'éventuelle définition ; 2) l'indication du but communicationnel et du contexte d'énonciation ; 3) la combinatoire grammaticale et les variantes.

3.2.1 Le pragmatème cliché n'est pas une lexie mais...

Le fait qu'un pragmatème cliché soit une expression compositionnelle nous permet de nous passer de la définition analytique, qui serait alors tautologique et n'apporterait rien à la caractérisation du pragmatème : le sens de *Qu'y a-t-il pour votre service ?* est tout à fait évident. Ce qui est vraiment indispensable dans la description d'un pragmatème cliché, c'est la caractérisation (i) du but communicationnel et (ii) du contexte d'énonciation. Dans le cas du pragmatème cliché *Tu viens chéri ?*, le locuteur ne veut pas simplement inviter son interlocuteur à le rejoindre : il s'agit d'un énoncé que prononcent les prostituées pour racoler leurs clients. Le contexte d'énonciation [un premier interlocuteur, à savoir une prostituée, s'adresse à un second interlocuteur, son client] ne peut être entièrement séparé dans la description du but communicationnel [racoler].

D'autres problèmes se posent, dans la description de cette classe de pragmatèmes, sur le plan de la combinatoire grammaticale et des variantes éventuelles. Puisque les pragmatèmes clichés jouissent d'une grande liberté syntaxique et/ou combinatoire, l'indication des variantes possibles est à envisager dans le cadre de leur traitement lexicographique : à côté de *Qu'y a-t-il pour votre service ?* il faudra mentionner *Qu'y a-t-il pour ton service ?*, *Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?*, *Qu'est-ce qu'il y a pour ton service ?*, *Que puis-je pour votre service ?*

Il ne s'agit là que d'une partie de tout ce qui doit être spécifié à propos d'un pragmatème cliché et qui, selon nous, rend sa description par enchâssement dans des articles d'ancres lexicales impossible. Il serait irréaliste de répéter sous chaque ancre une telle quantité d'information, sans compter les problèmes que poseraient la mise à jour du modèle lexicographique : une modification mineure dans la description d'un pragmatème cliché devrait être répercutée dans toutes les entrées d'ancres où cette description apparaît. Il est bien évident qu'un pragmatème cliché, sans être une lexie, est une entité lexicale de « haut niveau », qui doit posséder une description développée **et unique** dans le modèle du lexique. Au pragmatème cliché doit donc être consacré un article lexicographique. Selon nous, toute lexie (lexème ou locution) doit être décrite au moyen d'un article lexicographique, mais tout article lexicographique ne doit pas nécessairement être un article de lexie. Un réseau de pointeurs, gouvernés et par le principe de l'ancrage lexical et par celui de l'ancrage culturel (par scripts culturels), permettrait de lier l'article consacré au pragmatème cliché à telle ou telle ancre sur la base de liens sémantiques et/ou conceptuels.

3.2.2 Les pragmatèmes lexémiques et les pragmatèmes locutionnels

Contrairement aux pragmatèmes clichés, les pragmatèmes lexémiques et locutionnels ne peuvent se passer d'une définition analytique. Cela ne vaut pas uniquement pour les pragmatèmes locutionnels dont le sens est, par définition, non compositionnel – il est très difficile, pour un locuteur non natif du français de comprendre de manière immédiate le sens de CHAUD DEVANT ! –, mais également pour les pragmatèmes lexémiques. Quant à ces derniers, rappelons qu'en général, dans un dictionnaire, tout lexème se doit d'être accompagné d'une définition analytique paraphasant son sens de façon explicative. De ce fait, pour les deux cas de pragmatèmes

locutionnels et lexématiques, une définition¹⁸, comme par exemple ‘Je vous signale que je porte quelque chose et que vous gênez mon passage’ pour CHAUD DEVANT ! ou ‘Je suis disponible pour écouter ce que vous avez à dire’ pour ALLO ! serait aussi nécessaire que l’indication du but communicationnel et du contexte d’énonciation qui la déterminent, le sens particulier de ces unités lexicales n’étant activé que par rapport à une situation pragmatique particulière. Le contexte d’énonciation serait alors exprimé par [Dans une brasserie ou un restaurant populaire, le personnel chargé du service de table s’adresse aux clients] pour CHAUD DEVANT! et par [en répondant au téléphone, le locuteur s’adresse à la personne qui a appelé] pour ALLO !, tandis que le but communicationnel serait [Le locuteur s’adresse à son/ses destinataire(s) pour demander de libérer le passage] dans le premier cas et [le locuteur s’adresse au destinataire pour l’assurer que le contact a bien été établi] dans le second.

Le problème de la combinatoire grammaticale ainsi que des variantes se pose moins que dans le cas des pragmatèmes clichés: on aurait difficilement des variantes de ce type relativement à un pragmatème lexémique et encore moins dans le cas de pragmatèmes locutionnels. D’autres cas de variantes (par exemple la différence entre un énoncé exclamatif et un énoncé interrogatif – ALLO ! vs ALLO?) sont également à envisager .

En tant que lexies, les pragmatèmes locutionnels et lexémiques ont droit de cité dans la nomenclature d’une ressource lexicale ; cela représente, de notre point de vue, le système de classement le plus cohérent vis-à-vis de leur statut. Cela n’empêche pas pour autant, à l’instar de ce que nous proposons pour les pragmatèmes clichés, d’établir, au moyen de pointeurs, des liens avec d’autres lexies qui pourraient représenter soit des ancres lexicales, soit des ancres culturelles.

Conclusion

En conclusion, on voit que l’examen du problème de la description lexicographique des pragmatèmes nous conduit à considérer, de façon plus générale, celui de la modélisation des entités lexicales qui sont vs ne sont pas des lexies. Nous pensons qu’une avancée importante en lexicographie sera d’accepter d’associer des articles lexicographiques véritables à des entités lexicales qui ne sont pas des lexies – les clichés linguistiques – tout en maintenant une distinction claire entre les lexies (lexèmes et locutions) et les autres types d’entités lexicales. De ce point de vue, la nomenclature du modèle reste l’ensemble des lexies pour lesquelles le modèle contient un article lexicographique. Mais tout article lexicographique ne doit pas nécessairement être l’article d’un élément de la nomenclature. Ces articles « orphelins », pour trouver leur place dans le modèle, doivent y être fixés au moyen d’ancres lexicales – pointeurs sémantiques issus des éléments de la nomenclature – et ancres « culturelles » – pointeurs conceptuels issus de scripts associés au contexte culturel dans lequel la langue fonctionne. L’ancre lexicale modélise le fait qu’un individu est normalement amené à utiliser une entité lexicale pour satisfaire le besoin d’exprimer un contenu ; le script culturel modélise le fait que l’individu peut aussi être amené à utiliser/sélectionner une entité lexicale pour manifester le fait qu’il **adopte un certain type de comportement** répondant à une norme sociale.

¹⁸La définition analytique, à savoir une définition par genre prochain et différences spécifiques, ne s’emploie pas uniquement pour des lexies qui sont des unités lexémiques, mais également pour les propositions. Dans notre cas, les deux pragmatèmes – locutionnel et lexémique – sont des énoncés au style direct et le genre prochain de leur définition est donc aussi un énoncé au style direct.

Bibliographie

- X. BLANCO, *Los frasetas composicionales pragmáticos* in Salah Mejri & Pedro Mogorrón Huerta (textes réunis sous la dir. de) *Opacité, idiomaticité, traduction = Opacidad, idiomaticidad, traducción*, Alicante, Université d'Alicante, 2010, pp. 19–32.
- G. FLÉCHON, *Base de phraséologie du français familier*. Travaux de l'ancienne équipe « Usages et Marges du Français contemporain » de l'ATILF revus, corrigés et augmentés par G. Fléchon (en préparation) [Ouverture prochaine sur le site du CNRTL, ATILF, Nancy]
- C. GODDARD - A. WIERZBICKA, *Semantic primes and cultural scripts in language learning and intercultural communication* in G. Palmer - F. Sharifian (textes réunis sous la dir. de), *Applied Cultural Linguistics: Implications from Second Language Learning and Intercultural Communication*, Amsterdam, John Benjamins, 2007, pp. 105-124.
- P. IMBS - B. QUEMADA (DIR.), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, Éditions du CNRS-Gallimard (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>).
- P. ROBERT, *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Texte remanié et amplifié sous la direction de J. Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Le Robert, 2010.
- M. KAUFFER, *Actes de langage stéréotypés en allemand et en français. Pour une redéfinition du stéréotype grâce à la phraséologie*, « Nouveaux Cahiers d'allemand », n. 29, 1, 2011, pp. 35–73.
- I. MEL'ČUK, *Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics* in M. Everaert - E.-J. van der Linden - A. Schenk - R. Schreuder (textes réunis sous la dir. de), *Idioms. Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale, N.J./Hove, U.-K., Lawrence Erlbaum Associates, 1995, pp. 167–232.
- I. MEL'ČUK, *Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire* « Repères & Applications », VI, 2008, pp. 187–200.
- I. MEL'ČUK, *Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais...* « Cahiers de lexicologie », à paraître.
- I. MEL'ČUK - A. CLAS - A. POLGUÈRE, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1995.
- I. MEL'ČUK - A. POLGUÈRE, *Lexicologie théorique et descriptive*, Paris, Hermès–Lavoisier, en préparation.
- A. POLGUÈRE, *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, nouvelle édition, coll. « Paramètres », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008.
- A. REY - S. CHANTREAU, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert, 1993.